

**PREFECTURE DU JURA
GUICHET UNIQUE**

8, RUE DE LA PREFECTURE
39 030 LONS-LE-SAUNIER CEDEX

A BLETTERANS, LE 25/02/2025

Objet: demande de dérogation à l'échelle du plan d'ensemble de 1/200^{ème} au minimum du dossier de demande d'autorisation environnementale unique au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) du projet de la société ADLCA situé à Nance (39).

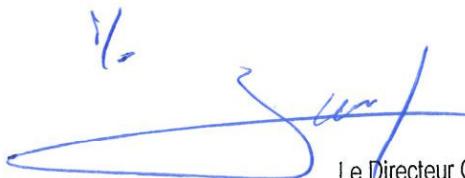
Monsieur le Préfet,

Selon l'article D.181-15.2 I9° du Livre Ier Titre VIII du Code de l'Environnement, il peut être admis, à la demande du pétitionnaire, un plan d'ensemble à une échelle plus réduite sous réserve que les éléments demandés restent lisibles.

En application de l'article susvisé, je soussigné, Monsieur Philippe ANTOINE, agissant en tant que Président de l'Association Départementale de Lutte Contre les Addictions (ADLCA), sollicite l'accord de présenter un plan d'ensemble à une échelle de dimension plus adaptée à la superficie de notre projet. Un plan d'ensemble à l'échelle 1/250^{ème} vous est donc proposé en pièce jointe n°48 de notre dossier de demande d'autorisation environnementale unique.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Philippe ANTOINE, Président de l'ADLCA


Le Directeur Général Adjoint,
Denis LAMARD